



Conseil Municipal de Saint-Prim

Mairie de Saint Prim
153, rue du Village
38370 SAINT-PRIM

Saint Prim, le 30/04/2009

Tel. 04 74 56 42 70
Fax 04 74 56 55 03
mairiedesaintprim@wanadoo.fr
<http://saint-prim.fr/>

COMPTE RENDU

Réunion du 21 Avril 2009 à 20 h

Prochaine réunion le 19 mai 2009

Prénom Nom, Qualité	Présent(e)/excusé(e)/absent(e)	Pouvoir à	Prénom Nom, Qualité	Présent(e)/excusé(e)/absent(e)	Pouvoir à
Patrick BARRAUD, maire			Stéphane JODAR, conseiller		
Didier GERIN, 1 ^{er} adjoint			Pierre VALVERDE, conseiller	absent	Patrick BARRAUD
Pierre GUILLET, 2 ^{ème} adjoint			Noëlie LASCOLS, conseillère		
Daphné GAULT, 3 ^{ème} adjointe			Annick MOURARET, conseillère		
Michel CROS, 4 ^{ème} adjoint	absent	Annick Mouraret	Michel RODEL, conseiller		
Eric CLO, conseiller			Sylviane MONNOT, conseillère		
Guy BATTAGLINI, conseiller			Franck DENOLLY, conseiller		
Sylviane VANEL, conseillère					

Ordre du jour :

COMPTE RENDU du conseil municipal du 23 mars 2009 :

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS :

- Délibération aux termes de laquelle la commune accepte le transfert de biens en provenance de l'AFR (Association Foncière de Remembrement de Saint Prim) suite à sa dissolution, et prend l'engagement de les entretenir :
Monsieur le Maire explique qu'après que le bureau de l'AFR ait décidé sa dissolution, la commune de St Prim doit accepter que les biens de l'Association Foncière soient transférés - à titre gracieux - dans le domaine communal et que la commune s'engage à les entretenir.
Le conseil approuve à l'unanimité.
- Délibération pour la mise en place d'une solution de financement pour les projets 2009 :
Monsieur le Maire donne un compte rendu détaillé des propositions reçues des quatre banques contactées. Pour mener à bien les projets engagés (restaurant scolaire, classes maternelles ; rénovation du secrétariat, carrefour Salette) il est nécessaire que la commune emprunte 1 000 000 Euros.
Monsieur le Maire précise que la meilleure proposition est faite par la Caisse Régionale Sud Rhône Alpes pour un emprunt d'une durée de 26 ans et 2 mois au taux de 4,82 %. Le prêt sera mis en place en juin 2010, après une phase de mobilisation (ligne de crédit).
Le conseil approuve à l'unanimité.
- Embauche d'une employée communale au poste d'ATSEM suite à un départ en retraite :
L'adjointe aux affaires scolaires et sociales, Mme Daphné GAULT, explique qu'elle a procédé à différents entretiens afin de retenir une candidature à ce poste, ouvert suite au départ en retraite de son actuelle titulaire à la fin de cette année scolaire.
Monsieur le Maire précise que l'embauche aura lieu pour la rentrée scolaire de septembre 2009, et qu'elle se fera par arrêté du Maire.
Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité la candidature proposée.



Conseil Municipal de Saint-Prim

- Délibération fixant les nouveaux horaires de garderie périscolaire (matin 7h15, soir 18h45) :
Suite à plusieurs demandes en provenance des familles, Monsieur le Maire propose - avec l'accord de Madame LESCOT en charge de la garderie - de mettre en place à partir de la rentrée de septembre les horaires suivants :

- Matin 7 heures 15 – 8 heures 30,
- Soir 16 heures 30 – 18 heures 45.

Le conseil approuve à l'unanimité.

- Délibération pour demande de subvention auprès du SE 38 pour la réfection de l'éclairage de la place de la mairie :

Monsieur le Maire explique que suite à l'acquisition de la fontaine et à l'embellissement de la place face à la mairie il y a lieu d'améliorer l'éclairage public de cet espace tout en renforçant la sécurité de circulation des administrés. Pour cela un dossier de subvention sera déposé auprès du Syndicat Energies de l'Isère (SE38). Le montant estimatif des travaux s'élèvent à 38 875,50 € HT.

Le conseil approuve à l'unanimité.

- Délibération autorisant M le Maire à signer les actes de cessions chemin des cerisiers :
Monsieur le Maire explique que les actes de cessions de terrain avec les propriétaires concernés par l'élargissement du chemin des cerisiers restent à signer devant notaire. Il demande pour cela l'accord du conseil municipal.

Le conseil approuve à l'unanimité.

- Délibération autorisant Monsieur le Maire à déposer un permis de construire :
Monsieur le Maire expose qu'en ce qui concerne le projet Restaurant-Scolaire, classes maternelles et locaux périscolaires le dossier en est à sa phase de dépôt du permis de construire auprès de la CCPR, service Urbanisme. Il demande au conseil son accord pour procéder à cette démarche. Le maître d'œuvre, 3D Ingénierie, et l'architecte Sylvain MAGNAN se sont chargés d'établir ce dossier de permis de construire.

Le conseil approuve à l'unanimité.

- Délibération autorisant Monsieur le Maire à déposer une déclaration de travaux :
Monsieur le Maire explique que pour le projet de rénovation du secrétariat de mairie nous devons déposer auprès de la CCPR service urbanisme, une déclaration de travaux.
Le maître d'œuvre, Michel Barrios, s'est chargé d'établir ce dossier.

Le conseil approuve à l'unanimité.

INFORMATIONS

- **Finance :**
 - Mise en place d'une ligne de crédit, consolidée en prêt à terme, pour le financement des projets en cours (voir délibérations).
 - Signature de la convention avec l'état concernant le remboursement en année N+1 de la FCTVA, dans le cadre du plan de relance national.
 - Constitution d'un dossier HQE pour le projet restaurant scolaire classes maternelles garderie dans l'objectif d'obtenir 5% de subventions complémentaires dans le cadre de la DGE.
 - taxe additionnelle droit de mutation 26 378 au titre de 2008 annonces faites par M VALLINI président CG38 d'une baisse de 15% due à effondrement du marché immobilier.
- **Projets en cours :**
 - Point sur le projet Ecole Maternelle Restaurant Scolaire Garderie ;
 - Point sur le projet de vente du RdC de la résidence du VALLON.
 - Point sur la procédure de modification/révision du PLU confiée au cabinet URBA2P
 - Point sur le projet de rénovation du secrétariat ;
- **Urbanisme**
 - Aménagement de la zone communale bas du Vallon ;



Conseil Municipal de Saint-Prim

- Divers dossiers en cours de règlement avec Maître MATHIAN, Notaire.
- Constitution d'un syndic pour la gestion de biens en copropriété lotissement des ALAMANDIERES.
- **Vie Scolaire :**
 - Inscriptions à l'école communale.
- **Petite enfance :**
 - Projet d'aménagement d'un espace naturel relais ASSMAT.
- **Travaux :**
 - Mise en place d'un abri bus au point d'arrêt Toisieu SILO ;
 - aménagement d'un espace « sportif et de loisirs » (promenade randonnée pédestre) sur terrain communal jonction entre lotissement du Vallon et chemin du val qui rit.
 - Réhabilitation du chemin du « Val qui rit » en sentier de randonnée.
 - Etanchéité des fontaines TOISIEU et CHANET.
- **Sécurité**
 - SDIS non conformité de certains postes secours incendie de Saint PRIM.
 - courrier préfet Isère sur Plan communaux de sauvegarde risques naturels et technologiques.
- **Assainissement :**
 - Point d'avancement de la tranche 2008-2009 Chanet Est Toisieu ; points sur les demandes de branchements des usagers.
 - Réunion d'information destinée aux habitants concernés par la tranche Grandes Bruyères ;
 - Servitudes de passage sur terrains privés, au titre de la tranche 2007 ; actes notariés.
 - Règlement achat de terrain pour implantation pompe de relevage.
 - Information suite à la réunion du 17 avril dernier concernant le raccordement à l'égout d'habitants concernés par la tranche 2007.
- **Voirie**
 - Point sur les encours voirie avec la CCPR.
 - Point sur travaux de réhabilitation chemin du cuirassier.
 - Arrêté portant sur la limitation de tonnage à 12t sur RD37 traversée du Village de Saint Prim.
 - Point d'avancement aménagements voirie chemin du CORNEYSIN.
- **Divers.**
 - Changement implantation boîte à lettres centre village.
 - Remplacement photocopieuse mairie.
 - Course HANDIVIENNE du 4 avril ;
 - Sérigraphie œuvre de Nicolas POUSSIN « l'orage » par l'association du Patrimoine suite à dégât des eaux sur copie précédente. La sérigraphie sera installée sur le mur église.
 - foire de printemps sou des écoles dimanche 26 avril.
 - Concert en l'église de Saint Prim le 26 avril 17
 - intervention de Mme BOUILLOC Archiviste 11 et 12 mai prochain.

QUESTIONS DIVERSES.

- Activités de la commission communication information.
- Fleurissement village ? fontaines ? croix ? jachères fleuries ?
- Tracés de chemins de randonnée d'intérêt local
- Cérémonie 8 mai
- Autres points

La séance est levée à 22 heures 20.

Le Maire ; Patrick BARRAUD.